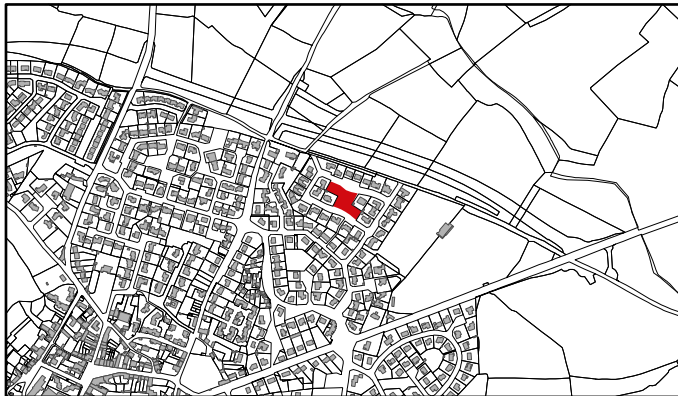


Localisation



État des lieux



- Localisation du site au nord-est de la commune
- Secteur situé au sein d'un tissu urbain dense (lotissement)
- Secteur composé d'aménités de loisirs ainsi que d'un ensemble d'arbres
- Desserte possible depuis la rue des mésanges

Principes d'Aménagement



- Un accès sera créé depuis la rue des mésanges au sud du site
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 20 logements/ha

Surface : 0,25 Ha